

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 9 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 12

L'an deux mille vingt-deux le 9 novembre à 20 heures trente, le Conseil Municipal de SEPVRET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu exceptionnel de la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie du COVID 19, sous la présidence de Patrick CHARPENTIER, Maire.

Date de la convocation : 28 octobre 2022.

Présents : MM./Mmes : BARC Nathalie, BOUGOUIN Isabelle, BRISSARD Armand, BUTRÉ Sabrina, CHARPENTIER Patrick, DUCOURTIEUX Jean-Claude, DURANDEAU Rodolphe, GIRARD Marie-Françoise, JUIN Fabrice, LIÉTARD Philippe, MIGAULT Marie-Rose, VRIGNAULT Emilie

Absents ayant donné pouvoir :

Absents excusés : CHESNES Dolorès, PARISOT Bertrand, THIERY Yves

Secrétaire de séance : Mme BUTRÉ Sabrina

ORDRE DU JOUR :

- Validation du dernier procès-verbal,
- Délibération de principe sur le Pacte Fiscal,
- Questions diverses

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

PC

SB

PACTE FISCAL

Le Maire expose au Conseil Municipal une nouvelle fois les enjeux financiers inhérents au pacte fiscal de la communauté de communes.

Après en avoir débattu et voté à bulletin secret*, la majorité des suffrages du conseil municipal porte un **avis favorable au pacte fiscal sous réserve de 5 conditions** :

- Corriger par une modification des attributions de compensation, l'injustice notée auprès de l'ex-territoire cellois et briouxais,
- Corriger la durée de lissage qui fait porter aux ex-mellois une fiscalité disproportionnée,
- Corriger les bases fiscales sur le territoire car ce sont encore celles de l'ex-mellois qui restent les plus fortes et ce, malgré un taux moyen pondéré égal sur tout le territoire à l'issue du lissage,
- Harmoniser sur ce mandat les compétences et revoir le Plan Pluriannuel d'Investissement en assumant toutes les centralités du territoire,
- Détenir l'unanimité des ex-communes du mellois sur l'acceptation de ce pacte.

C'est seulement si ces conditions sont réunies que le pacte proposé sera accepté par la commune de Sepvret.

**1 vote blanc – 4 votes DEFAVORABLE – 7 votes FAVORABLE SOUS CONDITIONS*

DÉCISION MODIFICATIVE

Le Maire expose au Conseil Municipal que :

- Les crédits pour l'aménagement des 5 nouvelles boucles du sentier des Sources ne sont pas suffisants, notamment à cause de l'augmentation des prix des matériaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, accepte d'effectuer les modifications ci-après :

<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	Diminution des crédits alloués		Augmentation des crédits	
	Article/Chapitre	Montant	Article/Chapitre	Montant
Désignation				
AMENAGEMENT SENTIER DES SOURCES Installations générales/agenc./amén.			035/2181	1 800,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Matériel roulant	21/21571	1 800,00 €		

- Les travaux en régie pour l'aménagement des sentiers des Sources nécessitent une écriture d'ordre budgétaire à hauteur de 3 021,53 €, pour créditer les lignes budgétaires de transfert car les chapitres 040 et 042 n'ont pas suffisamment de crédits pour enregistrer le transfert des travaux en régie de cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, accepte d'effectuer les modifications ci-après :

<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	Diminution des crédits alloués		Augmentation des crédits	
	<i>Désignation</i>	<i>Article/Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Article/Chapitre Montant</i>
TRANSFERT ENTRE SECTIONS Travaux en Régie/Imm. Corpor.				042/722 1 756,00 €
IMPOTS ET TAXES Autres impôts locaux ou assim.	73/7318		300,00 €	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS Dotation nationale de péréquation	74/74127		489,00 €	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FCTVA	74/744		209,00 €	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS Autres	74/74718		373,00 €	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS Exonération Comp. Taxe fonc.	74/74834		15,00 €	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS Autres attributions et part.	74/7488		370,00 €	

<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	Diminution des crédits alloués		Augmentation des crédits	
	<i>Désignation</i>	<i>Article/Chapitre</i>	<i>Montant</i>	<i>Article/Chapitre Montant</i>
TRANSFERT ENTRE SECTIONS Installations générales				040/2181 1 756,00 €
OPERATIONS ECO-HABITAT Frais d'études	0049/2031		1 756,00 €	

QUESTIONS DIVERSES

- Suite au projet COMET (Communes melloises en transition), la commune de Sepvret s'inscrit dans la démarche ASTRE (Agir et Sensibiliser pour la Transition des Ecoles) pour accélérer la transition écologique des établissements scolaires des communes de La Mothe-Saint-Héray, Exoudun, Chey, Chenay et Sepvret. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'attribution d'une subvention de 625,00 €.
- Le Maire indique que Monsieur Bertrand PARISOT souhaite démissionner de son statut de référent communautaire « Déchets ». Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, décide de nommer Madame VRIGNAULT Emilie pour le remplacer
- La soirée des vœux du maire et du conseil municipal est fixée au vendredi 13 janvier 2023 à la salle des Sources.
- le conseil municipal accepte que le compteur électrique de la station d'épuration de l'Eco-quartier soit au nom de la commune. Les remboursements de la facturation seront demandés à la communauté de communes.
- Le référent du syndicat d'eau de Lezay fait état d'une augmentation de 2 à 5 % du prix de l'eau et des abonnements pour l'année 2023.

- la commune postulera à l'appel à candidature faite par la communauté de communes concernant la "Semaine du paysage".
- Les flyers concernant le repas des aînés prévu le 3 décembre prochain, est distribué aux différents conseillers pour la distribution dans leurs hameaux respectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.
Fait et délibéré en séance du 9 novembre 2022

Secrétaire de séance :

BUTRÉ Sabrina



Le Maire :

CHARPENTIER Patrick



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL du 9 novembre 2022

Procès-verbal consultable sur www.mairie-sepvret.fr ou en mairie

N° délibérations	Objet	Vote			
		Pour	Contre	Abstention	Exclus
N°84/2022	Convention de partenariat – Commune de Sepvret/La Traverse – Action ASTRE	12	0	0	0
N°85/2022	Mise à jour référent Politique communautaire « Déchets »	12	0	0	0
N°86/2022	Vœux du maire et du conseil municipal – 13 janvier 2023	12	0	0	0
N°87/2022	Décision modificative – Crédit Sentier des Sources et travaux en régie pour transfert	12	0	0	0
N°88/2022	Délibération de principe sur le Pacte Fiscal Communauté de Communes Mellois en Poitou	0	4 votes « défavorable » 7 votes « favorables sous conditions » 1 vote blanc		
N°89/2022	Compteur électrique station d'épuration au nom de la commune	12	0	0	0